



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 25 avril 2025
Sur convocation du 18 avril 2025
Secrétaire de Séance : Chloé Trimaille

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	Excusée
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	Excusée	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	Excusé	TRIMAILLE Flavien	Excusé (pouvoir à Chloé Trimaille)
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 28 mars 2025
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Point sur le secrétariat partagé
6. Travaux pont rue des Lilas : désignation d'un maître d'œuvre
7. Travaux secrétariat de mairie (plafond)
8. Courrier de l'association Le Foyer pour mise à disposition du terrain de foot à l'occasion de la fête des escargots
9. Courrier de l'association La Boule Riparienne pour financement de travaux divers
10. Délibérations :
 - *Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
11. Informations affaires intercommunales
12. Questions et informations diverses

Monsieur le maire demande l'accord du conseil pour ajouter 2 points à l'ordre du jour (destination des coupes de bois 2025 et servitude de passage) : Accord du conseil.

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Pas d'observation, le compte rendu du 28 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement / Cadre de vie

- Le terrain multisport est terminé avec déjà une bonne fréquentation. Une poubelle et un panneau seront installés vers l'entrée du terrain ainsi qu'un caillebotis pour empêcher l'accès aux chiens.
- La balançoire de la MTL a été installée et remporte déjà un grand succès !
- Aménagement terrain « sous le barrage » rue du bourg : présentation d'un plan d'aménagement validé par la commission, avec 2 sentiers.
Le CCAS a prévu de financer une table accessible pour les Personnes à Mobilité Réduite avec la plateforme.
Concernant les aménagements des chemins, présentation des devis de Duchesne et BTP Loiget Lonchamp : le conseil retient le devis de BTP Loiget Lonchamp pour un montant de 6 607.50 €.
Pour la fourniture d'arbustes et d'arbres, la plantation et la prairie fleurie sur 900 m², le devis de la société Duchesne s'élève à 8 432 €. Le conseil valide cette proposition.

Le Conseil se questionne sur la nécessité ou non d'un éclairage : un janolène sera tiré au cas où.

Vie associative

- Les associations sont mobilisées pour l'organisation de la randonnée des fruitières le 11 mai et le comice le 27 septembre.

Bâtiments et chemins

- Le plancher du CPIE menace de s'effondrer : en effet, la poutre située le long du mur extérieur est pourrie et le plancher n'avait pas été repris lors des travaux de rénovation. Le Conseil déplore le manque de sérieux des entreprises intervenues à l'époque des travaux de rénovation du bâtiment car toutes les fenêtres ont déjà du être changées et beaucoup de travaux ont du être refaits alors que le prêt court toujours.
Pour ces travaux, la société Natale propose des travaux en 2 phases : une phase avec reprise de la poutre le long du mur extérieur avec pose d'un IPN et rénovation du placo et des peintures (12 199.88 € HT) et une phase avec suppression du parquet (scories et sable) et remise à niveau du plancher + isolation et pose d'un nouveau revêtement (9 643.40 € HT). Le Conseil décide de faire réaliser les 2 phases, ce qui impliquera le déménagement temporaire des bureaux du CPIE ainsi que celui du secrétariat de mairie pendant plusieurs semaines.
Le conseil décide de mandater Stéphan Kutner comme maître d'œuvre pour le suivi des travaux : 1 200 €

Monsieur le maire informe le conseil d'une intention de budgéter une somme supplémentaire pour des travaux imprévus car il craint que ces travaux lourds entraînent d'autres frais.

- Logements communaux : les négociations avec les entreprises sont terminées. Nous sommes en attente du devis de démolition/maçonnerie.
Contact pris avec le SYDED pour valider la subvention susceptible d'être allouée (50 000 €).
- Les travaux de toiture du préau de l'ancienne école sont en cours.

- Le conseil valide le devis de Franche-Comté balayage (96 € /heure).
- Pont rue des lilas : la commune a reçu le compte-rendu de l'état des lieux du pont situé rue des lilas. Un entretien est nécessaire car le béton est en mauvais état. Assist mo Conseil a été sollicité pour un devis de maîtrise d'œuvre afin d'assurer le suivi du chantier car ces travaux sont très spécifiques. Le conseil donne son accord. Les travaux consisteront au décapage de la chaussée afin d'étanchéifier et limiter les infiltrations qui fragilisent l'ouvrage.

Gestion de la forêt

- L'ONF a proposé une nouvelle parcelle à exploiter en 2025 (parcelle 12 pour environ 200 m³ de petits bois) : le conseil donne son accord pour modifier la délibération initiale.
- Travaux sylvicoles 2025 pour les travaux parcelle 7. La commune a reçu 3 devis (Coulet, ONF et Guyat). Le Conseil valide le devis de Guyat Forêt pour 2 946.30 € HT.
- La commune n'a pas donné suite à la proposition des consorts Scheiff pour vendre 3 parcelles (2.22 ha) au prix de 21 800 € pour les parcelles boisées estimées par l'ONF à 23 000 €.

III) Urbanisme

Permis de Construire

Gaec de la clef pour l'extension d'un bâtiment de stockage

Viennet Lionel pour la construction d'une maison d'habitation

Comte Florent pour l'extension d'un garage

Lonchamppt Quentin pour la construction d'une maison d'habitation

Gaec du Marronnier pour la création d'une stabulation libre

Déclaration Préalable

Facchin Daniel pour une clôture

Solution climat (8 chemin de Vau les aigues) pour la pose de panneaux photovoltaïques

Patoz Michel pour la rambarde du balcon extérieur

Drogrey Christian pour la pose de panneaux photovoltaïques

Bachelet Jason pour le ravalement de façade

Sancey Jérémy pour une clôture

Girardet Jean-Vincent pour une clôture

Lonchamppt Audrey pour un mur de soutènement

Département du Doubs pour les travaux sur la RD47

Le Conseil prend connaissance des droits de préemption transmis par le notaire (à chaque vente de bien) pour le mois de mars et avril.

IV) Point sur le secrétariat partagé

Une secrétaire a été recrutée à compter du 1^{er} septembre 2025 par la commune de La Rivière-Drugeon afin d'effectuer des heures dans 9 communes désormais (contre 5 dans le projet initial) : une convention sera signée avec toutes les communes pour définir les modalités.

V) Demande de l'association Le Foyer pour utiliser le terrain de foot pour l'organisation de la fête des escargots.

Le conseil donne son accord.

VI) Demande de l'association La Boule Riparienne pour la réalisation de travaux

L'association sollicite la commune pour installer un ballon d'eau chaude. Elle demande également la fourniture par la commune de peinture extérieure pour repeindre la façade extérieure qui a été taguée : le conseil donne son accord.

Concernant l'éclairage du terrain, le conseil demandera un nouveau devis à Ballossi Marguet car il date de plus d'un an. Pour rappel, ces travaux ont été budgétisés sur l'exercice 2025.

VII) Délibérations

- Admission en non-valeur : demande pour annuler des créances jugées irrécouvrables. Le conseil valide ces admissions en non-valeur pour le montant de 104.31 €.
- Demande de Quentin Lonchamp qui construit sa maison d'habitation à coté de la gare : le raccordement aux réseaux situés rue du clos baillet nécessite le passage sur domaine public (entre l'aire de jeux et la propriété de A. Dichamp). Le conseil donne son accord pour une servitude, à mentionner dans l'acte notarié. Le pétitionnaire devra se rapprocher de la communauté de communes pour définir le point de raccordement.
- Demande de la SAS des Téméraires pour acquérir du terrain d'aisance rue Charles le téméraire afin d'accéder à la cave située sous le bâtiment (le bâtiment est construit en limite du domaine public) : la commission se rendra sur place et la décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

VIII) Affaires intercommunales

- Maison de santé : une inauguration avec les élus, les entreprises, le corps médical et les financeurs aura lieu le vendredi 6 juin 2025.
- SEVAD : une demande a été faite au syndicat des écoles pour instaurer un périscolaire le mercredi et une partie des vacances scolaires.
La décision revient au syndicat mais il est rappelé toutefois que 70 % des impôts locaux de la commune correspondent à la participation pour l'école et le périscolaire. Il serait peut-être judicieux d'augmenter pour les familles, les tarifs de certaines tranches de revenus afin de ne pas trop impacter les budgets communaux.
Il est rappelé également que plusieurs emprunts sont encore en cours pour l'école.

IX) Questions diverses

- Demande de M. Norbet Renaud pour acquérir du terrain d'aisance devant sa maison : le Conseil donne un accord de principe sur une partie du terrain. Le Conseil autorise le maire à poursuivre les échanges sur ce dossier.
- Terrain consorts Mairot : dans le cadre d'une vente, il s'avère qu'une partie de la propriété se trouve sur le domaine public. Il conviendra de désaffecter cette surface (23 ca) et de la déclasser afin de la revendre.

X) Informations diverses

- Le CCAS organisera à l'automne un atelier « Bonus Tonus » proposé gratuitement par la mutualité française sur 8 séances. Les inscriptions se feront en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Le Maire,
Christian VALLET